

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 14 mars 2022

Délibération n° 2022-1007

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2022

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel Longueval

Président : Madame Béatrice Vessiller

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 février 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Affiché le : mercredi 16 mars 2022

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieu, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Chambon (pouvoir à M. Doganel), Mme Arthaud (pouvoir à Mme Charnay), M. Maire (pouvoir à Mme Guerin).

Conseil du 14 mars 2022**Délibération n° 2022-1007**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2022

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Finances et contrôle de gestion

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 février 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône, dans l'optique de promouvoir le développement économique de la région lyonnaise, territoire intégrant l'ensemble de la Métropole, du Département du Rhône mais aussi les territoires contigus des Portes de l'Isère, de Vienne Condrieu Agglomération, de Saint-Etienne Métropole et du Parc industriel de la Plaine de l'Ain.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois, d'innovations et de synergies pour le territoire de la région lyonnaise. À travers cette action, elle contribue au développement stratégique et à la résilience du territoire, ainsi qu'à sa reconnaissance à l'échelle nationale et internationale.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing ONLYLYON dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la Métropole lyonnaise, notamment, à destination des décideurs économiques internationaux.

I - Bilan des actions 2021**1° - Bilan ADERLY - INVEST IN**

En 2021, dans un contexte de forte incertitude liée à la pandémie, le nombre d'implantations d'entreprises accompagnées par l'ADERLY s'élève à 62 pour 1 132 emplois programmés à 3 ans dont 36 entreprises françaises, 21 entreprises européennes et 5 issues du grand international. Comme en 2020, ces résultats reflètent encore largement les restrictions sanitaires qui perdurent, aboutissant à des reports, voire des annulations de projets d'implantation de la part des décideurs économiques, concernant tant la région lyonnaise que les autres territoires en France. Ils sont, en outre, comparables à ceux d'autres métropoles européennes telles que Francfort et Barcelone.

42 % des sociétés implantées (26 projets) présentent un ou plusieurs impacts, recherchés et suivis par l'ADERLY selon la nouvelle feuille de route confiée par ses 2 principaux mandants, la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et la Métropole (renforcement productif de filières stratégiques, impacts sociétal, environnemental, de coopération et territorial). Le nombre d'emplois associés est de 468, ce qui représente 41 % d'emplois à impact. En outre, 15 % des projets sont implantés hors du territoire de la Métropole (9 projets pour 193 emplois) participant ainsi au desserrement territorial pour un meilleur équilibre des emplois, mené en coopération avec les autres territoires de la grande région lyonnaise.

En dépit du contexte sanitaire et économique contraint, l'ADERLY a continué à détecter un volume significatif de 190 nouveaux projets.

La détection de nouveaux projets se fait de plus en plus au travers des outils digitaux. Suite à la réalisation d'un diagnostic par un spécialiste du marketing digital, l'association va faire évoluer son organisation d'ici début 2022 afin de dédier plus fortement et spécifiquement des ressources et des compétences à cette activité.

En 2021, l'association a procédé à une mise à jour du bilan sur 10 ans de son impact territorial, réalisé par le Cabinet de conseil en stratégie de développement durable Utopies. Ainsi, entre début 2010 et fin 2019, 10 386 emplois directs, au sein de 569 entreprises accompagnées par l'ADERLY et toujours actives, ont été créés.

L'étude montre que les secteurs bénéficiant le plus de cette croissance sont les services support aux entreprises, le transport et la logistique, le commerce, le BTP et la santé/éducation/social, secteurs fortement employeurs de personnes pas ou faiblement qualifiées. Autre leçon : la croissance du volume des achats réalisés localement (+ 38 %) indique que l'économie de proximité et les circuits courts ont fortement gagné dans cette dynamique d'implantation d'entreprises.

En outre, l'ADERLY a procédé, fin septembre 2021, au lancement du portail *web* ONLYLYON Business qui présente l'ensemble des solutions, services et experts à disposition des acteurs économiques pour créer, implanter et faire grandir leurs projets économiques dans la région lyonnaise. La fin d'année n'étant pas propice au déploiement d'un plan média, la promotion du nouveau portail se fera sur 2022.

Compte-tenu des impacts induits par la crise sanitaire, plusieurs actions prévues en 2021 seront reportées en 2022. Ces actions seront financées par le biais de la constitution de 120 K€ de dotations sur fonds dédiés 2020 et 2021, ces dernières permettant d'affecter en 2022 les financements non utilisés à la fin de l'exercice 2021 :

PROGRAMME INVEST IN - ADERLY		
Piliers	Priorités	Montant
promotion commerciale et digitale	promotion du nouveau portail web ONLYLYON Business	60 K€
<i>Sous-total fonds dédiés 2020 inscrits au budget 2021 et reportés en 2022</i>		<i>60 K€</i>
promotion commerciale et digitale	complément promotion du nouveau portail web ONLYLYON Business	30 K€
prospective et innovation	enquête à 10 années pour mesurer l'impact socio-économique de l'ADERLY - année 3	20 K€
services communs	formation / séminaire des équipes ADERLY sur la gestion commerciale à impact (volet technique du développement économique durable)	10 K€
<i>Sous-total fonds dédiés 2021 reportés en 2022</i>		<i>60 K€</i>
Total fonds dédiés reportés sur 2022		120 K€

2° - Bilan ONLYLYON

En 2021, la pandémie liée à la Covid-19 a continué de perturber l'organisation d'actions de communication événementielle en raison des restrictions sanitaires en vigueur, tout en impactant les communautés socio-économiques du territoire, premières cibles de la démarche. Toutefois, plusieurs actions ont pu être mises en œuvre au cours de l'année 2021, principalement organisées autour de 2 priorités :

- le soutien aux acteurs socio-économiques touchés par la crise. Un plan de relance touristique et événementiel, bénéficiant d'un financement dédié de 300 K€, a été déployé en appui des actions portées par l'Office du tourisme de la Métropole de Lyon (campagne *World Travel Awards*, opération "1 nuit achetée, 1 nuit offerte", nouveau film de promotion de la destination, campagne TV destination, campagne locale de soutien à la filière événementielle et de relance du tourisme d'affaires). En outre, les talents locaux ont été mobilisés *via*

l'organisation d'un événement ambassadeurs stratégiques autour de la candidature de Lyon aux *Worlds Travel Awards* et l'envoi de courriels hebdomadaires au réseau des ambassadeurs sur différentes actualités du territoire et des partenaires,

- la participation à la transition et au renforcement de l'impact du modèle lyonnais. Pour ce faire, les réussites locales et les innovations induites par les nouvelles orientations de la marque ONLYLYON ont été valorisées à l'international grâce à la création d'un support communication pour la mission officielle à Bruxelles et à l'organisation d'un événement avec la communauté des ambassadeurs à Paris. Par ailleurs, au niveau local, l'adhésion des acteurs socio-économiques à la dynamique et à la transition du territoire a été renforcée *via* le déploiement de la campagne "Ensemble !", la création et diffusion de Tribunes ONLYLYON mettant en avant des acteurs inspirants du territoire, de l'économie sociale et solidaire ou revendiquant un modèle de développement responsable, ainsi que *via* la constitution de focus groupes sur le tourisme responsable.

En 2021, une rénovation du *Skyroom*, situé au 27^{ème} étage de la Tour Oxygène, a été engagée afin, notamment, d'installer un système professionnel de visioconférence.

Compte-tenu des conditions sanitaires très restrictives au 1^{er} semestre 2021, et dans l'attente d'une validation sur 2022 de la feuille de route stratégique par la gouvernance ONLYLYON, plusieurs actions prévues en 2021 seront reportées en 2022. Ces actions seront financées par le biais de la constitution de 400 K€ de dotations sur fonds dédiés 2020 et 2021, ces dernières permettant d'affecter, en 2022, les financements non utilisés à la fin de l'exercice 2021 :

PROGRAMME ONLYLYON		
Piliers	Priorités	Montant
réseaux ambassadeurs	mise à jour des outils dont Extranet	65 K€
communication média	renouvellement des outils de communication	15 K€
<i>Sous-total fonds dédiés 2020 inscrits au budget 2021 et reportés en 2022</i>		<i>80 K€</i>
communication média	création d'une nouvelle campagne et mise à jour des supports	70 K€
communication média	plan média France et Europe	200 K€
communication média	étude de notoriété et d'impact pour mesurer la perception de la Métropole lyonnaise en France et en Europe	50 K€
<i>Sous-total fonds dédiés 2021 reportés en 2022</i>		<i>320 K€</i>
Total fonds dédiés reportés sur 2022		400 K€

II - Objectifs et programme d'actions 2022

1° - Programme d'actions ADERLY - INVEST IN

En 2022, au titre du programme INVEST IN, l'ADERLY poursuivra les actions initiées en 2021 dans le cadre des axes principaux suivants :

- un effort de prospection sur les filières prioritaires de la Métropole (énergie, alimentation, bâtiment durable, économie circulaire, mobilité, textile, etc.) et sur le redéploiement productif, en ciblant mieux les investissements permettant au territoire de bâtir des chaînes de valeur complètes et efficaces pour une valeur ajoutée locale plus grande et une meilleure résilience territoriale,

- une détection, une validation et un accompagnement des projets d'investissement tenant davantage compte des notions transversales de développement raisonné, d'inclusion, d'empreinte carbone et de biodiversité. Le partenariat avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) sera, notamment, renforcé pour développer les actions en matière d'insertion,

- un renforcement du caractère collectif des décisions et choix d'implantation par une meilleure association des parties prenantes des territoires (collectivités, monde économique, experts sectoriels),

- un élargissement des actions de support aux entreprises *via* la recherche d'investisseurs pour les entreprises en difficulté ou en recherche d'adossesment et *via* le développement d'une expertise en ingénierie financière dans le cadre de l'accompagnement financier d'entreprises,
- la mise en œuvre d'une stratégie de desserrement territorial visant un meilleur équilibre territorial des implantations d'entreprises et des emplois générés,
- une adaptation des modes opératoires de l'association dans la conduite de ses missions afin de donner l'exemple d'une entité contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Une évaluation annuelle de la valeur ajoutée pour le territoire des entreprises accompagnées par l'ADERLY sera réalisée.

En cohérence avec les orientations portées par la Métropole et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, l'association s'attachera en particulier, en 2022, à renforcer et à accélérer la recherche d'impacts positifs (productif, social, environnemental, territorial et coopératif) tout en continuant de rechercher l'impact économique et le renforcement des écosystèmes économiques déjà présents sur le territoire. Les impacts attendus peuvent être définis de la façon suivante :

- un projet de redéploiement productif devra ramener des fonctions ou des activités opérationnelles de production sur le territoire dans des domaines contribuant à augmenter le potentiel productif de certains secteurs, à mieux répondre à la demande locale et/ou à rendre le territoire plus résilient,
- un projet à impact social positif devra viser l'intérêt général, répondre à un besoin social du territoire, notamment en proposant des emplois aux demandeurs du territoire,
- un projet à impact environnemental positif apportera des solutions pour la transition écologique du territoire autour des éléments naturels, dont l'air/l'atmosphère, l'eau, le sol, la biodiversité et les écosystèmes naturels,
- un projet à impact territorial devra proposer une solution, un service, un produit qui correspond aux priorités définies et affichées des collectivités et acteurs publics du territoire concerné et/ou favoriser une implantation par le porteur de projet sur un territoire en dehors de la Métropole,
- enfin, un projet à impact coopératif devra viser l'intérêt général du territoire et de ses populations en impliquant, dans sa réalisation, une démarche partenariale avec différentes parties prenantes locales autour d'un projet entrepreneurial devant aboutir à un résultat concret, tangible et mesurable.

Dans ce cadre, l'association se fixe les objectifs suivants pour 2022 :

- 60 entreprises implantées,
- 40 % des projets implantés avec un ou plusieurs impacts,
- 10 projets issus de l'économie sociale et solidaire (ESS) accompagnés,
- 15 % des projets implantés hors Métropole servant ainsi le desserrement territorial,
- 5 nouvelles sociétés associées aux programmes pour les personnes éloignées de l'emploi,
- prise en charge de 5 projets maximum d'adossesment ou de reprise d'entreprises en difficulté ou en bonne santé, identifiés et orientés vers l'ADERLY par la Métropole, afin de sécuriser leur développement,
- prise en charge de 5 projets maximum d'accompagnement financier d'entreprises en difficulté ou en bonne santé, identifiés et orientés vers l'ADERLY par la Métropole.

2° - Programme d'actions ONLYLYON

Concernant le programme ONLYLYON, les actions 2022 seront focalisées autour de 5 priorités :

- communication : renforcer le plan média international pour déployer la nouvelle campagne issue de la nouvelle feuille de route sur 3 pays cibles, en lien avec les priorités géographiques et les objectifs du plan d'actions,
- ambassadeurs : créer une nouvelle communauté à Lausanne, remobiliser les communautés internationales, notamment, de Shanghai et de Montréal en lien avec les actualités 2022, et remobiliser la communauté locale par segments pour les faire contribuer à une dizaine d'événements clés de la Métropole,
- réseaux sociaux : renforcer l'engagement des communautés ONLYLYON sur les réseaux sociaux en ayant recours à une agence qui repositionnera les pages ONLYLYON avec de nouveaux contenus adaptés aux cibles visées, explorera de nouveaux médias (Tik-Tok et Pinterest) et développera un dispositif d'influenceurs en local et à l'international, notamment, sur le tourisme durable,

- presse : mobiliser la presse étrangère lors des événements clés, à savoir sur les missions internationales (*Worldskills* - Chine / Entretiens Jacques Cartier - Montréal) et sur 2 à 3 voyages de presse thématiques à Lyon (santé, industrie et Fête des Lumières),

- événements internationaux : accompagner en relations publiques les principaux déplacements de l'année (*Worldskills* - Chine / Entretiens Jacques Cartier - Montréal/BIO USA/Lausanne).

Le détail des actions envisagées par l'ADERLY est spécifié dans les programmes d'activités 2022 de l'ADERLY INVEST IN et ONLYLYON présentés en pièce jointe à la convention 2022.

III - Budget prévisionnel 2022

Pour l'exercice 2022, l'ADERLY sollicite, auprès de la Métropole, une subvention de fonctionnement de 3 394 350 €, dont 2 145 100 € au titre de son programme d'actions INVEST IN et 1 249 250 € au titre de son programme d'actions ONLYLYON.

Charges prévisionnelles	BP 2022 montant (en K€)	Produits prévisionnels	BP 2022 montant (en K€)
ADERLY INVEST IN :	4 374	CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	2 003
		- dont subvention INVEST IN	1 763
		- dont subvention ONLYLYON	240
- détection et gestion de projets	2 095		
- prospection et innovation	204	Métropole de Lyon	3 394
- innosup Europe	6	- dont subvention INVEST IN	2 145
- implantation et accompagnement	580	- dont subvention ONLYLYON	1 249
- promotion commercial et digitale	450		
- services communs	1 039		
ONLY LYON	2 069	- établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du Rhône (subvention INVEST IN)	140
		- Saint-Etienne Métropole (subvention INVEST IN)	100
		- communauté d'agglomérations Portes de l'Isère -CAPI- (subvention INVEST IN)	25
- réseaux Ambassadeurs	345	- Plaine de l'Ain (subvention INVEST IN)	25
		- autres partenaires et territoires (subvention INVEST IN)	26
- réseaux sociaux, web, marketing	250		
- relations presse et publiques	160	- MEDEF Lyon Rhône (subvention INVEST IN)	24
- communication média	715	- fonds européens (subvention INVEST IN)	6
- support projet	419		
- animations des partenariats et Skyroom	180	- Fonds dédiés 2020-2021	520
		- dont INVEST IN	120
		- dont ONLYLYON	400
		chiffre d'affaires ONLYLYON (montant hors taxe)	180
Total	6 443	Total	6 443

IV - Montant de la subvention 2022

Il est proposé au Conseil d'attribuer à l'ADERLY une subvention de fonctionnement de 3 394 350 € pour son programme d'actions 2022, montant stable par rapport à 2021, se répartissant comme suit :

- 2 145 100 € affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2022 de l'ADERLY (INVEST IN),
- 1 249 250 € affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2022.

Par ailleurs, il est proposé au Conseil d'intégrer, dans la convention attributive de subvention de fonctionnement 2022 à conclure entre la Métropole et l'ADERLY, les actions non réalisées en 2021 et reportées en 2022, devant faire l'objet de la constitution de dotations sur fonds dédiés 2020 et 2021 par l'ADERLY ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2022 de l'ADERLY INVEST IN et ONLYLYON présentés en pièce jointe à la convention 2022.

2° - Approuve :

- a) - l'attribution d'une subvention globale de 3 394 350 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2022 dont :
 - 2 145 100 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2022 de l'ADERLY (INVEST IN),
 - 1 249 250 € seront affectés au financement de l'action de marketing ONLYLYON pour 2022,
- b) - le principe de reporter la mise en œuvre des actions prévues en 2021 et non réalisées du fait de la crise sanitaire dans la convention attributive de subvention de fonctionnement 2022 à conclure avec l'ADERLY,
- c) - la convention 2022 à passer entre la Métropole et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de la subvention.

3° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

4° - La dépense de fonctionnement de 3 394 350 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 :

- ADERLY : opération n° 0P02O0219 - chapitre 65 pour 2 145 100 €,
- ONLYLYON : opération n° 0P02O1486 - chapitre 65 pour 1 249 250 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220314-277292-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 mars 2022 Date de réception préfecture : 16 mars 2022
